

Délibération n°2018-075

*Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 27 novembre 2018, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,*

Vu le livre VII du Code de l'Education,  
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

*a délibéré :*

**Objet : Approbation du plan de formation 2019**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

**Résultat du vote :**

|   |                |
|---|----------------|
| Membres en exercice : 30                  | Pour : 26      |
| Membres présents et représentés : 27      | Contre : 0     |
| Membres n'ayant pas pris part au vote : 0 | Abstention : 1 |

**Le plan de formation 2019 ci-joint en annexe est adopté à la majorité des membres du Conseil d'Administration.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Pointe à Pitre, le 28 novembre 2018

Le Président de l'Université des Antilles

Pour le Président de l'UA et par délégation  
Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Michel GEOFFROY  
Pr Eustase JANKY